



Université de Limoges

PLAN DE COURS

(Éléments d'une sémiotique éclectique. Pour une sémiotique applicable)

GR01 – Thématique ouverte
et

GR01 – Stratégies : Études, Conception, Communication, Innovation

- I. Objectifs
- II. Contenu
- III. Méthodes pédagogiques
- IV. Méthodes évaluatives
- V. Bibliographie
- VI. Calendrier

Louis Hébert
Professeur, Université du Québec à Rimouski, louis_hebert@uqar.ca

Session : hiver 2023

I. Objectifs

Volet théorique :

- Connaître les objectifs, la méthodologie, les concepts et la terminologie de quelques sémiotiques.

Volet pratique :

- Procéder à l'analyse sémiotique de quelques produits sémiotiques textuelles, imagiques (image publicitaire, bande dessinée, film, etc.) ou autres (sculpture, installation, site Web, etc.) et ce, à l'aide de dispositifs sémiotiques.

II. Contenu

Comme Monsieur Jourdain de la prose, tout le monde fait de la sémiotique, même sans le savoir. La sémiotique, en simplifiant, est la discipline qui prend pour objet les signes, dans les textes littéraires, le théâtre, les images, voire dans l'esprit, etc. Le cours présente, de manière didactique et pratique, plus d'une vingtaine d'outils sémiotiques.

Le cours comporte un volet théorique et un volet pratique. La conjonction de ces deux volets formera une praxis autoréflexive (qui analyse et s'analyse).

Dans le volet théorique, nous tenterons de répondre aux questions : qu'est-ce que la sémiotique (définition) ? pourquoi la sémiotique (place dans les disciplines, intérêt) ? et comment la sémiotique (théories et méthodes) ?

La sémiotique est, dans une des définitions possibles, l'étude et la théorie des produits signifiants, c'est-à-dire qui véhiculent du sens. En première approximation, on peut dire que ces produits se décomposent en signes. Un signe se reconnaît à la présence de ses éléments constitutifs. Dans les théories sémiotiques inspirées de Saussure (par opposition à celles inspirées, par exemple, de Peirce), le signe se décompose en signifiant, la partie « véhiculaire » du signe (par exemple, les graphèmes et phonèmes du mot (lexie) « vaisseau ») et signifié, le contenu sémantique associé au signifiant.

La sémiotique permet une analyse rigoureuse des aspects des textes et des autres produits sémiotiques (images, etc.). Parmi les manières de concevoir la sémiotique, il y a celle de la « boîte à outils ». C'est celle que nous ferons nôtre pour le cours. L'étudiant sera appelé à analyser le corpus de son choix à l'aide des outils sémiotiques de son choix.

Voici les principaux outils qui seront vus en classe et/ou dans les lectures (pour un résumé de plusieurs de ces outils, voir le chapitre sur la sémiotique dans Hébert, 2023a) :

Contenu du cours

N°	MATIÈRE	PARTIE DU LIVRE	DEGRÉ DE DIFFICULTÉ	AUTEURS TOUCHÉS
01	introduction à la sémiotique : définitions de la sémiotique, du signe, exemples, situation de communication, etc.	méthodes générales	faible	général, Hébert, Groupe μ
02	relations : identité, opposition, présupposition, exclusion mutuelle, homologation, etc.*	méthodes générales	faible	général, Hébert
03	opérations : adjonction, suppression, augmentation, diminution, conservation, déplacement, etc.	méthodes générales	faible	Groupe μ , Zilberberg, Rastier, Hébert
04	carré sémiotique : permet de dégager 10 classes dans une opposition, par exemple, vie, mort, vie et mort, ni vie ni mort, etc.*	méthodes générales	moyen	Greimas et Rastier
05	schéma des surcontraires et souscontraires : permet de construire et structurer des échelles oppositives à quatre degrés	méthodes générales	faible	Zilberberg
06	analyse par classement : permet de dégager des classements représentés dans un produit sémiotique	méthodes générales	faible	général, Hébert
07	fonctions du langage : permet de préciser la ou les fonctions prédominantes dans un texte, un produit sémiotique, un genre, un signe	méthodes générale	faible	Jakobson, Hébert
08	analyse du rythme : le rythme ne se limite pas à la versification et aux signifiants et se trouve dans tout enchaînement de deux éléments ou plus	méthodes générales	moyen	Hébert
09	sémiotique de Peirce : le signe peircien est fait d'un representamen, d'un interprétant et d'un objet	méthodes générales	moyen	Peirce
10	analyse sémique : les sèmes sont les parties qui constituent le contenu, le signifié d'un signe*	contenu	moyen	général, Rastier
11	analyse sémique polysémiotique : comme l'analyse sémique mais pour des produits autres que le texte ou avec texte et autre sémiotique (par exemple, image)	contenu	moyen	Rastier, Hébert
12	analyse figurative, thématique et axiologique : distingue trois sortes de contenus : figures, thèmes et axiologies*	contenu	faible	Greimas et Courtés
13	graphe sémantique : permet de représenter économiquement, rigoureusement et élégamment les structures thématiques, sémantiques*	contenu	moyen	Rastier
14	relations lexicologiques généralisées : synonymie, antonymie, etc., définies, pour les textes peuvent être généralisés pour s'appliquer à tout produit sémiotique	signifiant	faible	général, Hébert
15	analyse de la segmentation et de la disposition : analyse des relations entre nature des unités et position des unités	signifiant	élevé	formalistes russes, Jakobson, Lévi-Strauss, Hébert
16	analyse des phonèmes d'un texte : permet de repérer les phonèmes et leurs corrélations entre eux ou avec des contenus	signifiant	moyen	général, Hébert
17	analyse des produits polysémiotiques : comme le livre illustré et le théâtre ; mais une monosémiotique, comme le texte, peut-être envisagée dans sa diversité polysémiotique interne : description et narration, récit et histoire, etc.	signifiant	moyen	Hébert
18	modèle actantiel : permet d'analyser les actions en six composantes ou actants*	action	faible	Greimas
19	programme narratif : permet de représenter l'action comme une suite de deux états*	action	élevé	Greimas
20	schéma narratif canonique : permet d'intégrer l'action dans une série d'actions préalables ou ultérieures*	action	moyen	Greimas et Courtés
21	dialectique : permet d'analyser les actions à l'aide d'acteurs (sortes de personnages abstraits), de rôles et de fonctions (éventuellement représentées par des graphes sémantiques)	action	moyen	Rastier
22	carré véridictoire : permet d'analyser le jeu du vrai / faux dans un produit sémiotique*	modalité	faible	Greimas
23	dialogique : permet d'analyser le vrai/faux, le factuel / possible / contrefactuel / impossible*	modalité	moyen	Rastier
24	analyse thymique : permet d'analyser ce qui est jugé comme positif ou négatif, par exemple dans les idéologies, les éthiques*	modalité	faible	Hébert
25	schéma tensif : envisage les phénomènes comme composés d'une étendue et d'une intensité*	modalité	moyen	Zilberberg et Fontanille
26	zones anthropiques : situe les phénomènes dans trois zones (du « je », du « tu », du « il ») et deux frontières (fétiches : entre la première et la deuxième zones ; idoles : entre les deux premières zones et la troisième)	modalité	moyen	Rastier

Matière supplémentaire possible : les mots et Magritte ; analyse du logo d'Amazon ; sociosémiotique des textes ; approches identitaires et idéologiques ; fond et forme ; les cinq sens et les synesthésies ; médiation et transition ; nom propre et polyglossie ; actions : principales approches ; affects : approche générale ; sémiotique et spiritualité ; ; analyse de grands corpus en arts ; analyse des cinq sens et des synesthésies ; comparaison de différents modèles pour l'analyse de l'action ; géopoétique, géocritique et géoesthétique ; graphes sémantiques et analyse

des topoï ; intention, marquage et perception ; norme, écart ; systèmes sémiotiques ; onomastique ; segmentation et disposition ; comparaison de différentes structures élémentaires du sens ; structures, termes, relations et opérations ; niveaux anthropiques ; analyses linéaires et tabulaires ; facteurs de relativité.

III. Méthodes pédagogiques

- Leçons magistrales ;
- Exercices d'analyse, discussions autour d'éléments théoriques et de textes à analyser ;
- Travail personnel : lectures critiques et exercices ;
- Rencontres individuelles facultatives, discussions Internet ;
- Documents écrits du professeur et d'autres auteurs ;
- Diaporamas Power Point.

DISPONIBILITÉ : Le professeur se fait un devoir d'être disponible en dehors des heures de cours pour vous aider. Aussi, pour prendre rendez-vous ou recevoir réponse à vos questions, n'hésitez pas à le contacter :

- courriel : louis_hebert@uqar.ca ;

IV. Méthodes évaluatives

A. GROUPE THÉMATIQUE OUVERTE

- Commentaire critique oral individuel par Zoom (en mai) : 100 points.

Objet du commentaire : encourager et vérifier l'assimilation notions au programme du cours et le développement de la pensée critique.

Sujet du commentaire critique : toucher de quatre chapitres différents du livre *Cours de sémiotique*. L'étudiant est invité à prendre des chapitres sur un sujet qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît moins.

Étendue : 15 minutes de présentation (équivalent à environ 7 pages à double interligne), plus la discussion d'une quinzaine de minutes.

Modalité : Un commentaire critique sur les passages choisis. Il s'agit de citer (citation littérale ou par reformulation) puis commenter (et non pas résumer) un passage ou une idée d'un chapitre (en donnant la référence complète, bien sûr). Le nombre de blocs est de quatre, puisqu'il faut couvrir quatre chapitres.

La longueur de chaque bloc, formé d'une citation et de son commentaire, n'est pas définie, pour autant que l'ensemble de ces blocs ne dépasse pas l'espace imparti pour le travail. Le travail ne comportera ni introduction ni conclusion. De plus, vous n'avez pas à lier les blocs : deux blocs consécutifs peuvent donc porter sur des sujets entièrement différents et ils n'ont pas à être unis par une transition quelconque.

Pour des détails sur les types de commentaires, sur les erreurs à éviter, voir l'annexe au plan de cours et le chapitre sur le compte rendu dans les photocopies de *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*. Le professeur prendra pour acquis que les commentaires auront été produits en tenant compte des directives et conseils que contient ce document, et il corrigera les travaux en conséquence. Bien noter qu'il ne s'agit pas d'un résumé (qui ne contient pas de volet commentaire) ni d'un compte rendu (qui contient un résumé complet d'un texte). Bien noter également qu'il faut utiliser et citer des documents pertinents dans la production des commentaires (monographies, dictionnaires spécialisés, articles de revues spécialisées, etc.).

Critères de correction : (1) pertinence des commentaires (commentaires fondés ou non) et qualité de l'argumentation (qualité des moyens argumentatifs mis en œuvre ; les assertions doivent être justifiées) (environ 50 %) ; (2) portée des commentaires (élément important, secondaire, point de détail) (environ 30 %) ; (3) documentation, citation et références (environ 15 %) ; (4) style et vocabulaire (pertinence, précision, clarté, élégance) (environ 10 %) ; (5) fautes (jusqu'à environ 15 % de points soustraits, à raison de 0,15 % la faute). Si l'évaluation est orale, le critère 5 est intégré dans le critère 4, qui couvre alors aussi la correction de la langue; et la pondération est ajustée en conséquence. On s'attend à ce que le commentaire recourt, en excluant le livre analysé, à au moins quatre documents pertinents, de qualité et bien utilisés.

Pour chaque élément de correction, le professeur donne une évaluation qualitative, laquelle est convertie en évaluation quantitative. La grille de conversion peut être la suivante (en pourcentage): R = remarquable = 100, E = excellent = 96, T = très bien = 88, B = bien = 80, M = moyen = 72, P = passable = 62, I = insuffisant = 50. La grille de conversion qui précède peut être modifiée sans préavis et ne figurent dans ce document qu'à titre indicatif.

On doit produire et remettre au moment de l'épreuve un exemplier (document d'accompagnement) contenant les éléments suivants : citations, bibliographie, etc. ; cependant, on n'a pas à remettre le texte complet de sa présentation.

B. GROUPE STRATÉGIES : ÉTUDES, CONCEPTION, COMMUNICATION, INNOVATION

– Une analyse d'application à remettre au plus tard le au début de mai : 100 points.

Sujet de l'analyse : analyse d'un court produit sémiotique au choix (tableau, nouvelle, logo, poème, etc.) à l'aide d'une approche sémiotique pertinente au choix.

Étendue : au maximum 5 à 7 pages à double interligne (en excluant les pages afférentes : page de titre, bibliographie, annexes, etc.).

Voici, pour les analyses écrites, les éléments évalués, les critères et la pondération utilisés dans la correction.

	ÉLÉMENT ÉVALUÉ	CRITÈRE	POURCENTAGE (à titre indicatif seulement)
	DISCOURS		
1	Introduction	Présence et qualité des trois parties de l'introduction	5 %
2	Définitions et méthodes (seulement pour les analyses employant un dispositif d'analyse précis, par ex. le modèle actantiel)	Présence et qualités des définitions des concepts employés et de la méthodologie exploitée	35 %
3	Description et interprétation	Quantité, variété, qualité des assertions et de leur argumentation; quantité, variété et qualité des commentaires interprétatifs	40 %
4	Conclusion	Présence et qualité des deux parties de la conclusion	5 %
	QUALITÉS GLOBALES		
5	Documentation, citations et références	citations nombreuses, pertinentes et correctement contextualisées et présentées, documentation riche et citée, références correctement indiquées, bibliographie correcte, etc.	10 %
6	Vocabulaire et style	Variété des structures de phrases, variété et précision du vocabulaire, économie de mots, figures de style bien employées, absence de tics langagiers, style clair, etc.	5 %
	LANGUE		
7	Français (1 % la faute pour un travail de 5 pages)	Fautes d'orthographe d'usage, d'orthographe grammaticale, de syntaxe, de ponctuation, de lexique, de sens (fautes sémantiques), etc.	jusqu'à – 15 %

V. Bibliographie

Des compléments bibliographiques seront donnés en classe et/ou dans les notes de cours et le livre d'accompagnement du cours.

OUVRAGE OBLIGATOIRE

-HÉBERT, L. (2020), *Cours de sémiotique*, Paris, Classiques Garnier. Sur le site de l'éditeur, l'étudiant peut acheter à la pièce en version électronique les chapitres dont il a besoin pour ses travaux : <https://classiques-garnier.com/cours-de-semiotique-pour-une-semiotique-applicable.html>. Chaque chapitre coûte de 2 à 5 euros. L'étudiant peut aussi utiliser des photocopies de l'exemplaire du livre qui se trouve à la bibliothèque. Je dispose également d'un exemplaire que je peux prêter le temps de mon séjour.

OUVRAGES CONSEILLÉS

- HÉBERT, L. (2023), *Introduction à l'analyse des textes littéraires*, Paris, Classiques Garnier.
- HÉBERT, L. (2022), *Théories et méthodes pour l'analyse des noms propres*, Paris, Classiques Garnier.
- HÉBERT, L. (2019-), *Dictionnaire de sémiotique générale*, dans Louis Hébert (dir.), www.semiotique.org.
- HÉBERT, L. (2014), *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier.
- HÉBERT, L. (2007), *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges. (P99 H42 2007).
- HÉBERT, L. (2005-) (dir.), *Signo – site Internet de théories sémiotiques*, Rimouski. (URL : <http://www.signosemio.com>)
- ABLALI, D. et D. Ducard (2009), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris/Besançon, Champion / Presses universitaires de Franche-Comté.
- COURTÈS, J. (1991), *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette. (P302C69.1991)
- FISSETTE, J. (1990), *Introduction à la sémiotique de C. S. Peirce*, Montréal, XYZ.
- FONTANILLE, J. (2003), *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges.
- HÉBERT, L. (2001), *Introduction à l'analyse sémantique des textes*, Paris, Champion. (P325.H42.2001)
- KLINKENBERG, J.-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil. (P99.K54.2000)
- RASTIER, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, Presses universitaires de France. (P325R37.1987)
- RASTIER, F. (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette. (P302R37.1989)
- Actes sémiotiques* (revue surtout autour des théories de Greimas et de ses continuateurs : Fontanille, Zilberberg, etc.) : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/>
- American Journal of Semiotics*, The : <https://www.pdcnet.org/ajs/The-American-Journal-of-Semiotics>
- Degrés*
- Protée* (la revue a cessé ses activités en 2011) : <https://www.erudit.org/fr/revues/pr/>
- Punctum* : <https://punctum.gr/>
- Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* : <https://www.erudit.org/fr/revues/rssi/>
- Semiotica* : <https://www.degruyter.com/journal/key/semi/html>
- Signata* : <https://journals.openedition.org/signata/>
- Texte !* (revue surtout autour des théories de Rastier) : <http://www.revue-texto.net/>

AUTRES OUVRAGES THÉORIQUES

- BARTHES, R. (1983)[1967], *Système de la mode*, Paris, Seuil.
- BARTHES, R. (1985), «Éléments de sémiologie», *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 17-84.
- BARTHES, R. (1992), « Rhétorique de l'image », *L'obvie et l'obtus*, Paris, Seuil, p. 25-42.
- BENVENISTE, É (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard.
- BERTRAND, D. (2000), *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan.
- BOUTAUD, J.-J. (1998), *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan.
- CARANI, M. (1987), « Sémiotique de l'abstraction picturale », *Semiotica*, 67 1/2, p. 1-38.
- COQUET, J.C. et al. (1982), *Sémiotique. L'École de Paris*, Paris, Hachette.
- COURTÈS, J. (1976), *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Hachette.
- COURTÈS, J. (1989), *Sémantique de l'énoncé : applications pratiques*, Hachette.
- COURTÈS, J. (1995), *Du lisible au visible*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DARRAS, B. (2008), *Images et sémiologie. Sémiotique structurale et herméneutique*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Degrés*, Bruxelles (en particulier un numéro sur sémiotique et didactique).
- DUBOIS, J. et al. (1991), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O. et J.-M. SCHAEFFER (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUCROT, O. et T. TODOROV (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- ECO, U. (1965) [1962, ital.], *L'œuvre ouverte*, Paris, Seuil.
- ECO, U. (1985), *Lector in fabula*, Grasset.
- ECO, U. (1988), *Le signe*, Bruxelles, Labor.
- ECO, U. (1988), *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, Presses universitaires de France.
- ECO, U. (1992), *Les limites de l'interprétation*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- EVERAERT-DESMEDT, N. (1990), *Le processus interprétatif : introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur.
- EVERAERT-DESMEDT, N. (dir.) (1999), *Magritte au risque de la sémiotique*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- FLOCH, J.-M. (1985), «Quelques concepts fondamentaux en sémiotique générale», *Petites mythologies de l'œil et de l'esprit ; pour une sémiotique plastique*, Paris-Amsterdam, Éditions Hadès-Benjamins, «Actes sémiotiques», p. 189 à 207.
- FONTANILLE, J. (1984), *Les points de vue dans le discours*, Université de Paris III. (thèse de doctorat d'État)
- FONTANILLE, J. (1995), *Sémiotique du visible*, Paris, Presses universitaires de France.
- FONTANILLE, J. (1999), *Sémiotique et littérature*, Paris, Presses universitaires de France.
- FONTANILLE, J. (2004), *Soma et séma*, Paris, Maisonneuve et Larose.

- GREIMAS A. J. (1984), «Sémiotique figurative et sémiotique plastique», *Actes sémiotiques-Documents*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, groupe de recherches sémio-linguistiques, vol. 6, no 60, p. 1-24.
- GREIMAS, A. J. (1970), *Du sens*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, A. J. (1973), *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, A. J. (1976), *Maupassant, la sémiotique du texte*, Seuil.
- GREIMAS, A. J. (1982), « Pour une théorie du discours poétique », dans A. J. Greimas (sous la dir. de), *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse, p. 5-24.
- GREIMAS, A. J. (1983), *Du sens II*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, A. J. (1985), *Des dieux et des hommes*, Paris, Presses universitaires de France.
- GREIMAS, A. J. (1986) [1966], *Sémantique structurale*, Paris, Presses universitaires de France.
- GREIMAS, A. J. (1987), *De l'imperfection*, Périgueux, P. Fanlac.
- GREIMAS, A. J. (2002), *La mode en 1830. Langage et société. Écrits de jeunesse*, avant-propos, introduction, notes, édition et bibliographie de par T. F. Broden, Paris, Presses universitaires de France.
- GREIMAS, A. J. (dir.) (1982), *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTÉS (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Université.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTÉS (1986), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, tome 2*, Paris, Hachette Université.
- GREIMAS, A. J. et J. FONTANILLE (1991), *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.
- GROUPE μ (1977), *Rhétorique de la poésie*, Bruxelles, Éditions complexes.
- GROUPE μ (1992), *Traité du signe visuel, Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil
- GROUPE μ [mu] (1982), *Rhétorique générale*, Paris, Seuil.
- GUIRAUD, P. (1971), *La sémiologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- Handbook of Semiotics*.
- HÉBERT, L. (2007), *Dispositif pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges.
- HÉNAULT, A. (1992), *Histoire de la sémiotique*, Paris, Presses universitaires de France.
- HÉNAULT, A. (dir.) (2002), *Questions de sémiotique*, Paris, Presses universitaires de France.
- HJELMSLEV, L. (1971) [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- HJELMSLEV, L. (1975), *Résumé à une théorie du langage*, Copenhague, Cercle Linguistique de Copenhague.
- Horizon sémiologie*, <http://semiologie.net>.
- JACOB, A. (dir.) (1989-), *Encyclopédie philosophique universelle, II Les notions philosophiques, dictionnaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- JAKOBSON, R. (1963 et 1973), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 2 vol.
- KLINKENBERG, J.-M. (1996), « Communications intentionnelles vs communications non intentionnelles », *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, p. 68-73.
- KLINKENBERG, J.-M. (1996), « La figure rhétorique », *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, p. 343-364.
- LOTMAN, Y. M. et B. A. OUSPENSKI (1976), *Travaux sur les systèmes de signes : École de Tartu*, Bruxelles, Éditions Complexes.
- MORRIS, C. (1938), *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago University Press.
- MORRIS, C. (1946), *Signs, Language and Behavior*, New York, Prentice Hall.
- MORRIS, C. (1971), *Writings on the General Theory of Signs*, Den Haag, Mouton.
- Nouveaux actes sémiotiques*, Limoges, PULIM, <http://revues.unilim.fr/nas/index.php>
- PEIRCE, C. S. (1931-1935), *Collected Papers*, Cambridge, Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1978), *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- PERRON, P. et ali (sous la dir. de) (2001), *Semiotics as a Bridge between the Humanities and the Sciences*, New York/Ottawa/Toronto, Legas.
- Protée*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, <http://www.erudit.org/revue/pr/2010/v38/n1/index.html>
- RASTIER, F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, Presses universitaires de France.
- RASTIER, F. (1994), *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- RASTIER, F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses universitaires de France.
- Recherches sémiotiques/Semiotic inquiries (RS/SI)*, Association canadienne de sémiotique, Montréal, <http://www.erudit.org/revue/rssi/thematique.html> (numéros postérieurs à 2006 accessibles aussi en ligne)
- REY, A. (1973-1976), *Théories du signe et du sens ; lectures*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- REY-DEBOVE, J. (1979), *Lexique : Sémiotique*, Paris, Presses universitaires de France.
- RIFFATERRE, M. (1983), *Sémiotique de la poésie*, Paris, Seuil.
- RUWET, N. (1972), *Langage, musique, poésie*, Paris, Seuil.
- SAINT-MARTIN, F. (1987), *Sémiologie du langage visuel*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- SAINT-MARTIN, F. (1990), *La théorie de la Gestalt et l'art visuel*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- SAUSSURE, F. de (1972) [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAVAN, D. (1980), «La sémiotique de Charles S. Peirce», *Langages*, 1980, 58, p. 9-23.
- SAVAN, D. (1987), *An Introduction to Peirce's full System of Semiotic*, Toronto, Toronto Semiotic Circle, 1987, 74 p.
- SEBEOK, T. (1994), *Signs : An Introduction to Semiotic*, Toronto, University of Toronto Press.
- Semiotica*, New York, Mouton de Gruyter.
- Sémiotique appliquée / Applied Semiotics*, revue internet.
- Sémiotiques*, Paris, Institut National de la Langue Française, Didier-Érudition (orientation linguistique).

- THÉRIEN, G. (2007), « L'exercice de la lecture littéraire », dans B. Gervais et R. Bouvet (dir), *Théories et pratiques de la lecture littéraire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 11-42. Édition revue de Thérien (1990). Z1003T43.2007
- TIERCELIN, Claudine (1993), *La pensée-signe : études sur C. S. Peirce*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon.
- Visio*, Québec, Association internationale de sémiotique visuelle.
- ZILBERBERG, C. (2002), « Précis de grammaire tensive », *Tangence*, Rimouski/Trois-Rivières (Québec), 70, automne, p. 111-143, republié dans : <http://www.erudit.org/revue/tce/2002/v/n70/008488ar.html>
- ZILBERBERG, C. (2005), *Éléments de sémiotique tensive*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges.

VI. Calendrier

SEMAINE	DATE	DURÉE	LOCAL	DÉBUT	FIN	COURS
S10 du 06 mars au 11 mars 2023	Lundi 06/03/2023	03h15	D103	13h30	16h45	TD Thématique ouverte (GR01)
S10 du 06 mars au 11 mars 2023	Mardi 07/03/2023	03h15	D103	13h30	16h45	TD Thématique ouverte (GR01)
S10 du 06 mars au 11 mars 2023	Mercredi 08/03/2023	03h15	D103	13h30	16h45	TD Thématique ouverte (GR01)
S10 du 06 mars au 11 mars 2023	Jeudi 09/03/2023	03h15	D103	13h30	16h45	TD Thématique ouverte (GR01)
S11 du 13 mars au 18 mars 2023	Lundi 13/03/2023	03h00	D103	13h30	16h30	TD Thématique ouverte (GR01)

S11 du 13 mars au 18 mars 2023	Mardi 14/03/2023	03h00	D103	13h30	16h30	TD Stratégies : Études, Conception, Communication, Innovation (GR01)
S11 du 13 mars au 18 mars 2023	Mercredi 15/03/2023	03h00	D103	13h30	16h30	TD Stratégies : Études, Conception, Communication, Innovation (GR01)
S11 du 13 mars au 18 mars 2023	Jeudi 16/03/2023	02h00	D103	13h30	15h30	TD Stratégies : Études, Conception, Communication, Innovation (GR01)

Louis Hébert est professeur au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Il enseigne le théâtre, la poésie, la théorie et la création littéraires. Ses recherches portent principalement sur la sémiotique (textuelle et visuelle), la sémantique interprétative, la méthodologie de l'analyse littéraire, l'onomastique, Magritte, le bouddhisme et la spiritualité.

En plus d'environ 90 articles et chapitres de collectifs, il a fait paraître : (1) *Théories et méthodes pour l'analyse des noms propres. Onomastique textuelle* (Classiques Garnier) ; (2) *Introduction to Literary Analysis: a Complete Methodology* (Routledge) ; (3) *Cours de sémiotique* (Classiques Garnier) ; (4) *An Introduction to Applied Semiotics* (Routledge) ; (5) *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Classiques Garnier) ; (6) *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée* (Presses de l'Université de Limoges) et (7) *Introduction à la sémantique des textes* (Honoré Champion). Il a dirigé notamment : (8) *Le plaisir des sens. Euphories et dysphories des signes* (Presses de l'Université Laval) et codirigé, avec Lucie Guillemette†, trois livres (Presses de l'Université Laval) : (9) *Signes des temps. Temps et temporalités des signes* ; (10) *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité* ; (11) *Performances et objets culturels*. Il a codirigé, avec Pascal Michelucci et Éric Trudel, (12) *Magritte : perspectives nouvelles, nouveaux regards* (Nota Bene) et, avec Étienne Pouliot, Éric Trudel et George Vasilakis, (13) *Sens de la transcendance. Études sur la spiritualité* (Classiques Garnier). Il a placé dans Internet un (14) *Dictionnaire de sémiotique* (<http://www.semiotique.org>). Sont en préparation ou sous presse les livres (15) *Introduction à l'analyse des textes littéraires* (Classiques Garnier) ; (16) *Dieu et les Bouddhas. Une analyse comparée neutre* ; (17) *Introduction systématique au bouddhisme. Doctrine, pratiques et vie quotidienne*.

Enfin, il est directeur de (18) *Signo – Site Internet bilingue de théories sémiotiques* (www.signosemio.com) et coauteur, avec Éric Trudel, (19) d'une base de données Internet sur la quasi-totalité des œuvres et thèmes de Magritte (www.magrittedb.com). Courriel : louis_hebert@uqar.ca. Orcid.org/0000-0002-8991-5316

Annexes au plan de cours
(extraits)

Louis Hébert, professeur
Université du Québec à Rimouski
professeur invité à l'Université de Limoges

hiver 2023

Sommaire

Dans la version numérique de ce document, on accède directement à une entrée du sommaire ci-dessous en appuyant sur la touche « Contrôle » (Ctrl) sur son clavier et en cliquant sur le titre de l'entrée ci-dessous. De même, on peut trouver un mot clé en appuyant simultanément sur les deux touches Ctrl et f.

Formulaires de projets d'analyse et de stage	3
Projet d'analyse de texte (analyse courte).....	3
Projet de mémoire ou de thèse	5
Projet de stage de recherche.....	6
Projet de mémoire ou de thèse en création littéraire	7
Exemple d'un projet d'analyse.....	9
Projet de communication en colloque ou congrès.....	10
Attestation d'absence de plagiat.....	11
Préambule.....	11
Attestation	11
Compte rendu et commentaire critique : une comparaison schématique	12
Vérifications à faire avant de remettre un commentaire critique	13

Formulaires de projets d'analyse et de stage

Projet d'analyse de texte (analyse courte)

N°	QUESTION	RÉPONSE	DIRECTIVE, EXPLICATION ou EXEMPLE
01	Nom et prénom de l'étudiant		
02	Titre du cours		Un titre de cours se place en italiques.
03	Titre de l'analyse		<p>Le titre de l'analyse se place en italiques.</p> <p>Le titre contient, en principe : le corpus étudié (titre et auteur, par exemple, <i>Hamlet</i> de Shakespeare); l'approche (par exemple, l'analyse thématique) et/ou l'aspect (par exemple, les thèmes) et/ou la configuration (par exemple, le thème de la folie) et/ou la proposition (par exemple, Hamlet est vraiment fou).</p> <p>Éviter les titres trop généraux (comme <i>Première travail; Analyse; Analyse thématique; Analyse des thèmes de...; Analyse d'Hamlet</i>).</p> <p>Éviter les titres trop allusifs (comme <i>L'amour au centre du monde; Ce qui arrive quand attend trop</i>). Un sous-titre allusif peut cependant compléter un titre explicite (par exemple : <i>Analyse de la vengeance dans Hamlet</i> ou <i>Ce qui arrive quand on attend trop</i>).</p>
04	Corpus étudié (œuvre(s) étudiée(s); édition(s) choisie(s) Limitation à une partie du texte ou des textes du corpus (si c'est pertinent)		<p>Donner la référence complète et en mode bibliographique (pas en mode de note de bas de page) de l'édition choisie. Prenez une édition de référence avec dossier sur l'œuvre, plutôt qu'une édition « bon marché » ou sans dossier.</p> <p>Exemples (fictifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RIMBAUD, A. (2010), « Le dormeur du val » (1870), dans J. Orizet (éd.), <i>Anthologie de la poésie française</i>, Paris, Larousse, p. 7. - HÉBERT, A. (2007), « Nos mains au jardin », dans L. Mailhot et P. Nepveu (éd.), <i>La poésie québécoise</i>, Montréal, Typo, p. 42. <p>Si vous n'étudiez pas la totalité du texte, mais un chapitre, un passage, etc., donnez, en plus de la référence, les limites de votre analyse et justifiez cette restriction.</p>
05	Aspect étudié		<p>Exemple : thème, action, narration, etc.</p> <p>Normalement, on ne peut analyser qu'un ou deux aspects dans un court travail. Au besoin, on prend un aspect comme point focal et on rapporte à ce point focal, à titre de commentaires interprétatifs, des éléments touchant d'autres aspects (par exemple, on analyse les thèmes, mais on note les figures de style employées pour certains thèmes).</p>
06	Approche utilisée		<p>Théorie(s) et méthode(s) employés, avec justification.</p> <p>Exemple : pour les thèmes : analyse thématique, analyse sémique, etc.; pour l'action : modèle actantiel, schéma narratif canonique, etc.; pour la narration : la narratologie de Genette. Essayer d'être précis; par ex. dire que l'approche sémiotique est trop général, il faut préciser le théoricien, voire laquelle des théories de ce théoricien sera utilisée.</p> <p>Si vous n'utilisez pas d'approche spécifique, indiquez-le. Attention, avant d'indiquer que vous n'utiliserez pas d'approche spécifique, cherchez d'abord à voir s'il n'y a pas une approche que vous pourriez voire devriez utiliser. Il serait ainsi étonnant de vouloir étudier le style sans utiliser, par exemple, la stylistique ou la rhétorique.</p> <p>En principe, il est impossible de prendre plus d'une approche pour un court travail.</p>
07	S'il y a lieu, configuration étudiée		Exemple : le thème de l'amour; l'action de la vengeance; le type de narrateur.
08	S'il y a lieu, la ou les propositions mises de l'avant		<p>Exemple : Hamlet est vraiment amoureux d'Ophélie.</p> <p>Il est normal qu'à ce stade de la recherche vous ne sachiez pas nécessairement qu'elle sera la configuration et encore moins la proposition, alors n'indiquez rien en ce cas. En fait, il vaut mieux ne pas fermer prématurément le sujet.</p>
09	Principaux concepts à définir et à utiliser		<p>Exemple pour l'analyse thématique : signe, signifiant, signifié, thème, motif, etc.; pour l'analyse actantielle : modèle actantiel, actant, etc.; pour la narratologie de Genette : récit, histoire, narration, etc.</p> <p>Il faut qu'il y ait cohérence entre le titre, l'aspect, l'approche et les concepts à définir. Par exemple, si l'aspect est la narration, il faut définir normalement « narratologie », « narration », etc.</p>
10	Sources bibliographiques qui seront citées pour présenter l'approche et les définitions qui y sont associées* et/ou pour présenter la configuration en général		Ne pas se limiter au manuel du cours et aux textes du professeur; mais il faut obligatoirement les mentionner s'ils sont pertinents.
11	Sources bibliographiques qui seront citées sur l'œuvre en général ou la configuration dans l'œuvre étudiée ou la proposition dans l'œuvre étudiée*		

D'autres questions qui peuvent guider la rédaction du projet se trouvent au chapitre « Mémoire, thèse et devis de recherche » de mon livre *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Paris, Classiques Garnier). Le fichier de ce document se trouve ou se trouvera bientôt dans Moodle (la plate-forme d'enseignement de l'UQAR). Remplir ce questionnaire directement dans le fichier, imprimer le texte et remettre le tirage papier au professeur au moment où le professeur le demandera. Vous pouvez effacer la colonne « Directive, explication ou exemple » pour gagner de l'espace. Utiliser uniquement la version du fichier et non la version remise en photocopies, qui peut ne pas être à jour.

Donner les références complètes (comme dans une analyse) et précises (par exemple, le titre du chapitre plutôt que seulement celui du livre) à la manière d'une bibliographie (donc en inversant nom et prénom, etc.) et non d'une note de bas de page. Le manuel du cours, s'il y en a un, **doit** normalement figurer dans les ouvrages qui seront cités. Le paratexte (préface, notes, dossiers, etc.) de l'édition de l'œuvre étudiée sera normalement cité. Sont exclus des références : les dictionnaires généraux (par exemple, *Le Robert*), les sites Internet non institutionnels (par exemple, le blog de telle personne), les sites collaboratifs (par exemple, *Wikipédia*), les transcriptions par l'étudiant de propos oraux de professeurs (mais les notes de cours écrites distribuées par les professeurs sont acceptées). Si, après une recherche dans les bases de données de l'UQAR, vous ne trouvez pas de références « universitaires » (articles, livres, dictionnaires, thèses et mémoires) sur votre auteur et/ou votre corpus, passez aux journaux et revues non universitaires. Si vous ne trouvez pas de références sur le corpus, l'approche ou l'aspect, ou si vous en trouvez peu, signalez-le et indiquez les recherches que vous avez effectuées.

Pour la définition de « corpus », d'« approche », d'« aspect », de « configuration » et de « proposition », voir *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Paris, Classiques Garnier). Pour une liste d'aspects et d'approches et pour la manière de présenter les références, voir *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*.

Il s'agit d'identifier le point focal de l'analyse, l'aspect et l'approche qui seront principalement considérés. Il y a toujours des aspects secondaires - par exemple, on peut faire un lien entre un thème (aspect contenu) et sa position dans le texte (aspect disposition) - et des approches secondaires - pour analyser un thème (approche thématique), on peut devoir analyser une figure de style (approche stylistique ou rhétorique) -. Si les aspects et approches secondaires sont tout de même importants, on peut les mentionner.

Une approche (par exemple, la linguistique) peut être subdivisée en sous-approches (par exemple, pour la linguistique : la phonétique, la sémantique, la syntaxe, etc.), qui sont aussi des approches à part entières mais qui ont été intégrées dans un approche englobante pour simplifier la présentation des approches.

Projet de mémoire ou de thèse

N°	QUESTION	RÉPONSE	DIRECTIVE, EXPLICATION ou EXEMPLE
1	Nom de l'étudiant		
2	Prénom de l'étudiant		
3	Adresse électronique permanente		
4	Maîtrise ou doctorat?		
5	Type d'objet		(1) Une ou plusieurs œuvres littéraires ; (2) un ou plusieurs concepts (celui de narrateur, par exemple), une ou plusieurs expressions (par exemple, les différentes définitions de « métaphore »), ou un ou plusieurs textes théoriques (tel texte de Genette, par exemple); (3) une ou plusieurs formes littéraires (tel genre, tel topos, etc.) ; (4) textes sur des textes littéraires, sur des textes d'analyses d'œuvres ou sur des textes théoriques (ce sont donc des analyses d'analyses); (5) autres phénomènes littéraires (vie de l'auteur, contexte socio-historique d'une œuvre, etc.).
6	Titre du projet		Le titre du projet se place en italiques. Éviter les titres trop généraux (comme <i>Analyse</i> ; <i>Analyse thématique</i> ; <i>Analyse des thèmes de..</i> ; <i>Analyse d'Hamlet</i>). Éviter les titres trop allusifs (comme <i>L'amour au centre du monde</i> ; <i>Ce qui arrive quand attend trop</i>). Un sous-titre allusif peut cependant compléter un titre explicite (par exemple : <i>Analyse de la vengeance dans Hamlet</i> ou <i>Ce qui arrive quand on attend trop</i>).
7	Description du projet		En quelques lignes, cinq au maximum.
8	Corpus d'étude, corpus de référence		Critères utilisés pour constituer le corpus, nombre d'œuvres, auteurs, époques, éditions choisies, etc. Le corpus de référence permet de contraster le corpus d'étude, d'en faire ressortir les propriétés; par exemple, si le corpus d'étude est le théâtre d'un auteur, le corpus de référence peut être les œuvres non théâtrales de cet auteur.
9	Aspect(s) visé(s)		Exemple : thème, action, narration, etc.
10	Approche(s) utilisée(s)		Théorie(s) et méthode(s) employés, avec justification. Exemple : pour les thèmes : analyse thématique, analyse sémiologique, etc.; pour l'action : modèle actantiel, schéma narratif canonique, etc.; pour la narration : la narratologie de Genette. Si vous n'utilisez pas d'approche spécifique, indiquez-le. Attention, avant d'indiquer que vous n'utiliserez pas d'approche spécifique, cherchez d'abord à voir s'il n'y a pas une approche que vous pourriez voire devriez utiliser. Il serait ainsi étonnant de vouloir étudier le style sans utiliser, par exemple, la stylistique ou la rhétorique.
11	Principaux concepts à définir et à utiliser		Exemple pour l'analyse thématique : signe, signifiant, signifié, thème, motif, etc.; pour l'analyse actantielle : modèle actantiel, actant, etc.; pour la narratologie de Genette : récit, histoire, narration, etc.
12	Hypothèse(s) principale(s) (facultatif)		Si l'analyse n'a pas d'hypothèse globale, elle aura cependant un objectif d'analyse (par exemple, dégager les thèmes principaux d'une œuvre).
13	Objectif général		Un seul peut suffire ; pas plus de deux normalement.
14	Objectifs spécifiques		Les objectifs spécifiques sont les moyens pour atteindre le ou les objectifs généraux. Un maximum d'une demi-douzaine d'objectifs spécifiques.
15	Originalité, apports et retombées possibles de la recherche		Originalité, complémentarité par rapport aux connaissances actuelles. Retombées intellectuelles : connaissance de l'objet, de l'auteur, de la théorie, de la méthodologie, applicabilité à d'autres objets similaires, etc.
16	Références principales pour l'approche		Articles, livres, etc. S'il y a lieu, faire des subdivisions par thèmes.
17	Références des corpus		Édition sélectionnée, s'il y a plusieurs éditions.
18	Plan		Idéalement, se rendre au troisième ou quatrième niveau (idées quaternaires) dans le plan. Titre précis des subdivisions, ordre, nombre de pages (total d'environ 100 pages pour un mémoire, 200 pour une thèse).
19	Étapes et échéancier		Ordre, date et durée des étapes intellectuelles (par exemple, la rédaction de tel chapitre) et logistiques (par exemple, le dépôt final du projet, la remise au directeur pour relecture préliminaire).

D'autres questions qui peuvent guider la rédaction du projet se trouvent au chapitre « Mémoire, thèse et devis de recherche » de mon livre *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Paris, Classiques Garnier). Pour une liste complète d'approches et d'aspects et pour la définition de « corpus », d'« approche », d'« aspect », de « configuration » et de « proposition », voir le même livre.

Projet de stage de recherche

N°	QUESTION	RÉPONSE	DIRECTIVE, EXPLICATION ou EXEMPLE
1	Nom de l'étudiant		
2	Prénom de l'étudiant		
3	Adresse électronique permanente		
4	Niveau du stage de recherche : baccalauréat, maîtrise (master), doctorat, postdoctorat?		
5	Type d'objet		(1) Une ou plusieurs œuvres littéraires; (2) un ou plusieurs concepts (celui de narrateur, par exemple), une ou plusieurs expressions (par exemple, les différentes définitions de « métaphore »), ou un ou plusieurs textes théoriques (tel texte de Genette, par exemple); (3) une ou plusieurs formes littéraires (tel genre, tel topos, etc.); (4) textes sur des textes littéraires, sur des textes d'analyses d'œuvres ou sur des textes théoriques (ce sont donc des analyses d'analyses); (5) autres phénomènes littéraires (vie de l'auteur, contexte socio-historique d'une œuvre, etc.).
6	Titre du projet		Le titre du projet se place en italiques. Éviter les titres trop généraux (comme <i>Analyse</i> ; <i>Analyse thématique</i> ; <i>Analyse des thèmes de...</i> ; <i>Analyse d'Hamlet</i>). Éviter les titres trop allusifs (comme <i>L'amour au centre du monde</i> ; <i>Ce qui arrive quand attend trop</i>). Un sous-titre allusif peut cependant compléter un titre explicite (par exemple : <i>Analyse de la vengeance dans Hamlet</i> ou <i>Ce qui arrive quand on attend trop</i>).
7	Description du projet		En quelques lignes, cinq au maximum.
8	Corpus d'étude, corpus de référence		Critères utilisés pour constituer le corpus, nombre d'œuvres, auteurs, époques, éditions choisies, etc. Le corpus de référence permet de contraster le corpus d'étude, d'en faire ressortir les propriétés; par exemple, si le corpus d'étude est le théâtre d'un auteur, le corpus de référence peut être les œuvres non théâtrales de cet auteur.
9	Aspect(s) visé(s)		Par exemple, les thèmes, la narration, etc.
10	Approche(s)		Théorie(s), concepts et méthode(s) employés, avec justification.
11	Principaux concepts à définir et à utiliser		Exemple pour l'analyse thématique : signe, signifiant, signifié, thème, motif, etc.; pour l'analyse actantielle : modèle actantiel, actant, etc.; pour la narratologie de Genette : récit, histoire, narration, etc.
12	Hypothèse(s) principale(s) (facultatif)		Si l'analyse n'a pas d'hypothèse globale, elle aura cependant un objectif d'analyse (par exemple, dégager les thèmes principaux d'une œuvre).
13	Objectif général		Un seul peut suffire; pas plus de deux normalement.
14	Objectifs spécifiques		Les objectifs spécifiques sont les moyens pour atteindre le ou les objectifs généraux. Un maximum d'une demi-douzaine d'objectifs spécifiques.
15	Originalité, apports et retombées possibles de la recherche		Originalité, complémentarité par rapport aux connaissances actuelles. Retombées intellectuelles : connaissance de l'objet, de l'auteur, de la théorie, de la méthodologie, applicabilité à d'autres objets similaires, etc.
16	Références principales pour l'approche		Articles, livres, etc. S'il y a lieu, faire des subdivisions par thèmes.
17	Références des corpus		Édition sélectionnée, s'il y a plusieurs éditions.
17	Plan de publications		Titre, contenu et nombre de pages du ou des textes qui seront produits dans le cadre du stage et qui seront destinés à la publication.
18	Plan du ou des textes qui seront produits		Idéalement : se rendre au troisième ou quatrième niveau (idées quaternaires) dans le plan. Titre précis des subdivisions, ordre, nombre de pages.
19	Étapes et échéancier		Ordre, date et durée des étapes intellectuelles (par exemple, la rédaction de tel texte) et logistiques (par exemple, la remise de tel texte au directeur pour relecture préliminaire). Jour, mois et année de début et jour, mois et année de fin du stage (informations nécessaires à des fins gouvernementales).

D'autres questions qui peuvent guider la rédaction du projet se trouvent au chapitre « Mémoire, thèse et devis de recherche » de mon livre *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Paris, Classiques Garnier). Pour une liste complète d'approches et d'aspects et pour la définition de « corpus », d'« approche », d'« aspect », de « configuration » et de « proposition », voir le même livre.

Projet de mémoire ou de thèse en création littéraire

1	Nom de l'étudiant	
2	Prénom de l'étudiant	
3	Adresse électronique permanente	
4	Maîtrise ou doctorat?	
5	Titre du projet	Le titre du projet se place en italiques. Éviter les titres trop généraux (comme <i>Analyse</i> ; <i>Analyse thématique</i> ; <i>Analyse des thèmes de..</i> ; <i>Analyse d'Hamlet</i>). Éviter les titres trop allusifs (comme <i>L'amour au centre du monde</i> ; <i>Ce qui arrive quand attend trop</i>). Un sous-titre allusif peut cependant compléter un titre explicite (par exemple : <i>Analyse de la vengeance dans Hamlet</i> ou <i>Ce qui arrive quand on attend trop</i>). Un titre pour la partie théorique ou réflexive et un titre pour la partie de création, par exemple : XXXX (titre de la partie théorique ou réflexive). Suivi de XXX (titre de la partie de création).
6	PARTIE THÉORIQUE OU RÉFLEXIVE Type d'objet pour la partie théorique ou réflexive	(1) Une ou plusieurs œuvres littéraires; (2) un ou plusieurs concepts (celui de narrateur, par exemple), une ou plusieurs expressions (par exemple, les différentes définitions de « métaphore »), ou un ou plusieurs textes théoriques (tel texte de Genette, par exemple); (3) une ou plusieurs formes littéraires (tel genre, tel topos, etc.); (4) textes sur des textes littéraires, sur des textes d'analyses d'œuvres ou sur des textes théoriques (ce sont donc des analyses d'analyses); (5) autres phénomènes littéraires (vie de l'auteur, contexte socio-historique d'une œuvre, etc.).
7	Description de la partie théorique ou réflexive	En quelques lignes, cinq au maximum. Décrivez ici la partie théorique ou réflexive de la recherche.
8	Corpus d'étude, corpus de référence pour la partie théorique ou réflexive	Critères utilisés pour constituer le corpus, nombre d'œuvres, auteurs, époques, éditions choisies, etc. Le corpus de référence permet de contraster le corpus d'étude, d'en faire ressortir les propriétés; par exemple, si le corpus d'étude est le théâtre d'un auteur, le corpus de référence peut être les œuvres non théâtrales de cet auteur.
9	Aspect(s) visé(s) pour la partie théorique ou réflexive	Exemple : thème, action, narration, etc.
10	Approche(s) utilisée(s) pour la partie théorique ou réflexive	Théorie(s) et méthode(s) employés, avec justification. Exemple : pour les thèmes : analyse thématique, analyse sémique, etc.; pour l'action : modèle actantiel, schéma narratif canonique, etc.; pour la narration : la narratologie de Genette. Si vous n'utilisez pas d'approche spécifique, indiquez-le. Attention, avant d'indiquer que vous n'utiliserez pas d'approche spécifique, cherchez d'abord à voir s'il n'y a pas une approche que vous pourriez voire devriez utiliser. Il serait ainsi étonnant de vouloir étudier le style sans utiliser, par exemple, la stylistique ou la rhétorique.
11	Principaux concepts à définir et à utiliser	Exemple pour l'analyse thématique : signe, signifiant, signifié, thème, motif, etc.; pour l'analyse actantielle : modèle actantiel, actant, etc.; pour la narratologie de Genette : récit, histoire, narration, etc.
12	Hypothèse(s) principale(s) (facultatif) pour la partie théorique ou réflexive	Si l'analyse n'a pas d'hypothèse globale, elle aura cependant un objectif d'analyse (par exemple, dégager les thèmes principaux d'une œuvre).
13	Objectif général de la partie théorique ou réflexive	Un seul objectif ou deux au maximum.
14	Objectifs spécifiques de la partie théorique ou réflexive	Les objectifs spécifiques sont les moyens pour atteindre le ou les objectifs généraux. Un maximum d'environ six d'objectifs spécifiques.
15	Originalité, apports et retombées possibles de la partie théorique ou réflexive	Originalité, complémentarité par rapport aux connaissances actuelles. Retombées intellectuelles : connaissance de l'objet, de l'auteur, de la théorie, de la méthodologie, applicabilité à d'autres objets similaires, etc.
16	Références principales pour l'approche pour la partie théorique ou réflexive	Articles, livres, etc. S'il y a lieu, faire des subdivisions par thèmes.
17	Références des corpus pour la partie théorique ou réflexive	Édition sélectionnée, s'il y a plusieurs éditions.
18	Plan de la partie réflexive	Idéalement, se rendre au troisième ou quatrième niveau (idées quaternaires) dans le plan. Titre précis des subdivisions, ordre, nombre de pages (total d'environ 100 pages pour un mémoire, 200 pour une thèse).
19	Étapes et échéancier	Ordre, date et durée des étapes intellectuelles (par exemple, la rédaction de tel chapitre) et logistiques (par exemple, le dépôt final du projet, la remise au directeur pour relecture préliminaire).
20	PARTIE CRÉATIVE Genre littéraire exploité	Donnez plusieurs niveaux génériques, par exemple : roman > roman policier > roman policier noir.
21	Fond : thèmes exploités et, s'il y a lieu, proscrits	
22	Forme : éléments de forme exploités et, s'il y a lieu, proscrits.	

23	Inspirations et « désinspirations »	Donnez les œuvres, genres, courants, styles, etc., qui vous inspirent, vous inspireront; donnez les œuvres, genres, courants, styles, etc., qui vous « désinspirent », que vous n'aimez surtout pas ou que vous ne voulez surtout pas reproduire.
24	Lien entre partie recherche et partie création	

D'autres questions qui peuvent guider la rédaction du projet se trouvent au chapitre « Mémoire, thèse et devis de recherche » de mon livre *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (Paris, Classiques Garnier). Pour une liste complète d'approches et d'aspects et pour la définition de « corpus », d'« approche », d'« aspect », de « configuration » et de « proposition », voir le même livre.

Exemple d'un projet d'analyse

N°	QUESTION	RÉPONSE
01	Nom et prénom de l'étudiante	Jean, Véronique [synopsis modifié par le professeur]
02	Titre du cours	<i>Approches du théâtre</i>
03	Titre de l'analyse	Le syndrome de Cézanne de <i>Normand Canac-Marquis : nombre des personnages et temps de parole de chaque personnage dans chaque scène</i>
04	Corpus étudié (œuvre étudiée; édition choisie)	CANAC-MARQUIS, N. (2007), <i>Le syndrome de Cézanne</i> , Les herbes rouges, s.l.
05	Aspect étudié	Personnage (sous-aspects : leur nombre et leur parole, notamment la durée de cette parole)
06	Approche utilisée	Opérations de transformation
07	S'il y a lieu, configuration étudiée	Nombre de personnages et temps de parole (en nombre de mots)
08	S'il y a lieu, la ou les propositions mises de l'avant	
09	Principaux concepts à définir et à utiliser	« Acte », « scène »; « personnage »; « opération », « opération de transformation », « adjonction » (ajout d'un élément, par ex. un personnage d'une scène à une autre), « suppression », « augmentation » (par ex. du temps de parole d'une scène à une autre), « diminution », « conservation », etc.
10	Sources bibliographiques qui seront citées pour présenter l'approche et les définitions qui y sont associées	- HÉBERT, L. (2012-), « Opération », <i>Dictionnaire</i> , p. 150-157, http://www.signosemio.com/documents/dictionnaire-semiotique-generale.pdf Utilité: pour définir : « opération », « opérations de transformation », « adjonction », « suppression », « substitution », « permutation », « déplacement », « augmentation », « diminution » et « conservation ». - HUBERT, M.-C. (2014), <i>Le théâtre</i> , Paris, Armand Colin, p. 87. Utilité : pour définir « acte » et « scène » dans le théâtre classique et moderne. - HÉBERT, L. (2015), « Personnage », <i>L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète</i> , Paris, Classiques Garnier, p. 121-122. Utilité : pour définir : « personnage ».
11	Sources bibliographiques qui seront citées sur l'œuvre en général ou la configuration en général ou la configuration dans l'œuvre étudiée	- FRÉCHETTE, C. (1988), « Le syndrome de Cézanne », <i>Jeu : revue de théâtre</i> , n° 46, p. 183-184, http://www.erudit.org/culture/jeu1060667/jeu1067732/27758ac.pdf - LAVOIE, P. (1991), « Normand Canac-Marquis : vivre pour mourir », <i>Jeu : revue de théâtre</i> , n° 61, p. 8-9, http://www.erudit.org/culture/jeu1060667/jeu1069846/27681ac.pdf

Projet de communication en colloque ou congrès

Souvent les colloques et les congrès font des « appels à communications ». On peut alors proposer un « projet de communication ». Les mêmes principes valent, avec quelques ajustements, pour les « appels à articles » en vue d'une publication en revue scientifique. Les mêmes principes valent lorsqu'on nous demande directement, sans passer par un appel, de présenter un projet de communication ou un projet d'article.

1. Faire le lien explicite et suivi avec le thème et la problématique du colloque ou du congrès.
2. Donner le cadre, les concepts et les références théoriques (sous forme de noms et de dates, pas nécessairement de références complètes, sauf si une bibliographie est requise).
3. Donner le corpus (s'il y a lieu), l'aspect analysé et l'approche employée pour faire cette analyse.
4. Donner l'objectif général et les objectifs spécifiques (qui sont des moyens par rapport à l'objectif principal).
5. Montrer le caractère nécessaire, inédit et novateur de l'étude et en faire ressortir les retombées possibles.
6. Si possible, donner un aperçu des résultats de l'analyse (notamment pour éviter l'abstraction) ou un exemple.
7. Au besoin, donner le plan de la communication.
8. Donner un titre précis, compréhensible et, si possible, attractif. Un titre précis peut être complété par un sous-titre attractif ou l'inverse.
9. Respecter les consignes de rédaction données par l'organisateur (nombre de mots, etc.).
10. Utiliser une langue impeccable.
11. Joindre, en suivant les directives pour ce faire, une présentation biobibliographique de l'auteur. Indiquer le statut de l'auteur (étudiant diplômé, étudiant en formation, chargé de cours, professeur, etc.).

Il est courant que les colloquants modifient, souvent substantiellement (même en changeant complètement d'objet, ce qui n'est pas recommandé), souvent sans en informer l'assistance, leur présentation par rapport au résumé qu'ils ont soumis.

Par ailleurs, il faut toujours présenter de l'inédit à des colloques (on ne peut en principe et sauf exception représenter la même analyse). Mais rien n'empêche de présenter une nouvelle version enrichie et révisée d'une ancienne communication ou de tirer dans une nouvelle direction une ancienne communication (par exemple : même approche mais nouveau corpus, même corpus mais nouvelle approche, etc.).

Pour des détails, voir l'annexe sur les projets d'analyse dans Louis Hébert (2014), *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier. Pour une définition du corpus, de l'approche, de l'aspect, de l'objectif (général ou spécifique), etc., voir ce même livre.

Attestation d'absence de plagiat

Préambule

Le plagiat constitue une faute grave qui entraîne automatiquement l'annulation de l'épreuve, c'est-à-dire la note zéro sans possibilité de reprise, et peut même entraîner l'échec de l'étudiant au cours, voire son exclusion de l'Université par le conseil d'administration. Voir à ce propos le règlement 15 de l'Université sur le plagiat et la fraude.

Plusieurs étudiants commettent involontairement du plagiat parce qu'ils ne savent pas exactement en quoi il consiste. D'abord il faut savoir que la notion de plagiat est indifférente à la conscience ou à la non-conscience que l'on a d'avoir fait du plagiat. S'il y a plagiat, il y a plagiat, qu'on en soit conscient ou pas, qu'on ait voulu le commettre ou pas. Nul n'est censé ignorer la loi, dirait un policier ou un juge devant une infraction commise de bonne foi par un automobiliste.

Attestation

J'atteste que le présent travail (de même que les travaux qui suivront) ne contient ni plagiat ni appropriation intellectuelle. En particulier,

01	Ce travail ne contient aucune citation d'idée d'autrui sans référence.
02	Ce travail ne contient aucune citation de mots d'autrui sans guillemets et sans référence.
03	Ce travail ne contient aucune citation de mots transformée en quelques-uns de ses mots simplement pour pouvoir la présenter comme une citation d'idée voire comme ma propre idée.
04	Ce travail ne contient aucun flottement de paternité : lorsqu'une idée est de moi, je l'indique de manière claire et précise (par exemple, avec : « quant à moi, je pense que », « selon moi », « je dirai que », « cette idée est de moi », « je compléterai les idées de cet auteur en ajoutant que », etc.).
05	Ce travail ne reprend, en partie ou en totalité, aucun travail présenté par moi dans un autre cours universitaire ou collégial. Si j'ai voulu approfondir un travail antérieur, j'en ai d'abord fait la demande explicite au professeur qui a reçu le nouveau travail.
06	Ce travail ne contient aucune citation sans référence provenant de notes de cours d'un professeur, que ces notes présentent les mots mêmes du professeur ou ceux d'autres auteurs convoqués par le professeur.
07	Ce travail ne contient aucune citation sans référence d'une communication orale présentée par un professeur ou un étudiant dans le cadre d'un cours ou d'un échange avec lui.
08	Ce travail ne contient aucune citation sans référence de sites, documents internet ou électroniques (cédéroms, etc.), qu'ils soient personnels ou institutionnels, connus ou inconnus, savants ou amateurs.
09	Ce travail ne contient aucune citation sans référence mais simplement avec une mention de l'ouvrage en bibliographie. Une telle mention est toujours insuffisante ; lorsqu'il y a citation, il faut nécessairement une référence aussi.
10	Ce travail ne s'inspire pas de la structure argumentative d'un ouvrage sans faire la mention explicite de l'utilisation de cette structure. Par exemple, on ne peut pas s'inspirer de la structure en trois temps d'une argumentation sans mentionner que cette structure triadique et son contenu spécifique sont tirés de tel ouvrage. Une simple référence n'est pas suffisante : il faut indiquer que l'on s'inspire de cet ouvrage pour toute la partie en cours ou la partie qui suit.
11	Ce travail ne contient aucune citation qui transforme le sens ou les mots d'autrui (sauf pour une citation d'idée respectueuse), en particulier pour qu'ils servent mes propres intérêts intellectuels et mon image auprès des lecteurs et évaluateurs. Cette faute ne constitue pas du plagiat à proprement parler, mais une autre forme de violation de l'éthique intellectuelle.
12	Ce travail ne contient aucune citation de seconde main (citation de citation) présentée comme s'il s'agissait d'une citation de première main. Je me suis informé sur les différences de formats de référence entre une citation de première main et une citation de seconde main et j'ai tenu compte de ces différences dans mes références. Le principe est le suivant : je ne peux prétendre avoir consulté un ouvrage en première main si en fait je n'ai que consulté un ouvrage qui citait cet ouvrage.
13	Ce travail n'a pas été produit, en totalité ou en partie, par quelqu'un d'autre que moi (par exemple, il ne s'agit pas d'un travail produit par un ami ou acheté sur un site Internet).
14	Dans le doute quant à l'absence ou à la présence de plagiat, j'ai contacté le professeur pour faire la validation nécessaire.

Nom de l'étudiant :

Signature et date :

Compte rendu et commentaire critique : une comparaison schématique

Lire le chapitre sur le sujet dans *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète*. Voir les exemples dans ce même livre. Rappel : « critique » possède plusieurs sens, notamment celui d'analyse neutre et celui de recherche et de pondération de défauts et de qualités (à des fins d'évaluation et/ou d'amélioration). La recherche de défauts et de qualité aboutit, fût-ce implicitement, sur une évaluation. Un commentaire critique est un exercice didactique qui exploite nécessairement l'analyse neutre, bien qu'il puisse y avoir aussi critique évaluative. Cependant, il n'y a généralement pas d'évaluation globale de la qualité de l'ouvrage, seulement des évaluations locales.

Tableau comparatif

		COMPTE RENDU	COMMENTAIRE CRITIQUE
1	Introduction et conclusion	+	-
2	Transitions	+	-
3	Résumé global	+	-
4	Résumés locaux	+	+
5	Description analytique (critique neutre, phase 1)	+	+
6	Interprétation analytique (critique neutre, phase 2)	+	+
7	Évaluation locale (critique évaluative)	+	+ ou -
8	Évaluation globale (critique évaluative)	+	-

Vérfications à faire avant de remettre un commentaire critique

Les documents pédagogiques sur le sujet sont : (1) plan de cours (section sur la description des évaluations) ; (2) annexes au plan de cours (sections sur le commentaire critique) ; (3) livre *L'analyse des textes littéraires : une méthodologie complète* (chapitres sur le compte rendu et chapitre sur les exemples de comptes rendus).

Les commentaires parleront de ce dont l'auteur :

1. Aurait dû parler, et justifieront pourquoi.
2. N'aurait pas dû parler, et justifieront pourquoi.
3. Aurait pu parler (à éviter en général, étant donné qu'on peut toujours enrichir la matière), et justifieront pourquoi.

Les commentaires pourront expliquer : les causes (conscientes ou non conscientes) et effets (recherchés ou non) relatifs à ce dont l'auteur aurait dû parler, n'aurait pas dû parler, aurait pu parler.

Ces commentaires s'appuieront sur soi-même – mais avec la raison, pas avec la subjectivité, les opinions – pour la logique naturelle et les acquis culturels et, également, sur d'autres sources que soi-même.

Si le commentaire critique doit être présenté à l'oral, je vous suggère fortement de m'envoyer la journée d'avant un document d'accompagnement qui contient, par exemple : citations (du manuel commenté et des références à l'appui des commentaires) ; bibliographie ; autres éléments (tableau, schéma, etc.). Vous n'avez pas à me transmettre le texte complet de votre commentaire, sauf si vous avez produit un texte complet et si vous voulez le transmettre ; en ce cas, je n'évalue pas le texte écrit mais la présentation orale seulement. Une page de titre n'est pas obligatoire, mais le nom de la personne doit apparaître sur le document.

Quant au nombre de références : quatre et plus (en excluant le livre commenté). La note augmente plus le nombre, la qualité des sources sont élevés et plus l'utilisation des sources est bonne.

Erreurs courantes à éviter :

- ne pas avoir lu tous les documents (et intégrer leur contenu) portant sur le commentaire critique ;
- s'être trompé de livre à commenter ;
- analyser des points de détail, par exemple un seul mot mal choisi, plutôt que des éléments centraux ;
- ne pas rendre justice à l'auteur (par exemple, en se méprenant sur le sens d'un mot et en l'attaquant injustement sur la base de ce sens erroné) ;
- manque de documentation ou documentation de faible qualité ;
- texte ou présentation orale trop court ;
- présentation orale qui ne se maintient pas au niveau formel, « officiel » (par exemple, comme dans une conférence télévisée), mais qui prend la forme d'une conversation ordinaire et contient des formes orales. Exemples de formes orales : élision du « ne » dans les négations (au lieu de « ne... pas »), emploi de « y a » (au lieu de « il y a »), de « pis » (au lieu de « puis »), de « a » (au lieu d'« elle »), de « i » (au lieu d'« il »), de « l'auteur nous parle que » (au lieu de « l'auteur nous dit que »), etc.
- ne pas comprendre ou ne pas respecter le contexte (par exemple, en radicalisant artificiellement le propos de l'auteur en supprimant les nuances qu'il apporte).
- critiquer l'auteur pour les propos d'un autre auteur (par exemple, l'auteur cite un texte misogyne pour s'en distancier, mais on présente plutôt l'auteur comme s'il soutenait le propos qu'il ne fait que rapporter).
- rédiger le compte rendu comme s'il s'adressait au professeur ; il faut plutôt le rédiger comme si on s'adressait à un autre étudiant en lettres de même niveau.
- produire des évaluations de la forme (critique d'une phrase un peu obscure sur un sujet secondaire, commentaire sur une faute, une coquille, la mise en pages, etc.).
- produire surtout des commentaires positifs (le but de l'exercice est surtout d'apprendre à voir les failles dans un texte argumentatif universitaire spécialisé).